

LCL OBLIGATIONS EURO DURABLES - P (C)

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **586,12 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Actif géré : **153,15 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0013434099**
 Indice de référence :
100% ICE BOFA EUR SOCIAL, SUSTAINABLE & GREEN BOND INDEX
 Notation Morningstar "Overall" © : **2**
 Catégorie Morningstar © : **EUR DIVERSIFIED BOND**
 Nombre de fonds de la catégorie : **1288**
 Date de notation : **31/03/2024**

Objectif d'investissement

En souscrivant à LCL OBLIGATIONS EURO DURABLES, vous investissez principalement dans des obligations de la zone euro notamment des obligations qui financent des projets verts, sociaux ou durables. L'objectif de gestion du fonds consiste à sur-performer sur 3 ans l'indice ICE EUR Social, Sustainable & Green Bond Index (Code Bloomberg : SSAE). L'univers d'investissement se compose d'au moins 75% de l'actif net (hors liquidités) d'obligations vertes, sociales et durables qui financent des projets ayant un impact positif sur la société.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création du compartiment/OPC : **01/10/2020**
 Date de création de la classe : **01/10/2020**
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
 Eligible PEA : **Non**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
 Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,23%
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
 Commission de surperformance : **Non**

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performances de la SICAV LCL OBLIGATIONS EURO
 B : A compter du 31/10/2023, le benchmark sera : ICE EUR Social, Sustainable & Green Bond Index.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	-	-	30/09/2019
Portefeuille	-0,53%	1,16%	-0,53%	5,27%	-11,41%	-	-	-11,00%
Indice	-0,31%	1,24%	-0,31%	5,61%	-11,57%	-	-	-11,76%
Ecart	-0,23%	-0,08%	-0,23%	-0,34%	0,16%	-	-	0,77%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	8,12%	-16,28%	-3,40%	4,62%	-
Indice	8,15%	-17,18%	-2,85%	4,05%	-
Ecart	-0,03%	0,90%	-0,55%	0,57%	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	5,61%	5,87%	-
Volatilité de l'indice	5,57%	6,42%	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	7,45	6,93

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

OBLIGATAIRE



Olivier Peythieu

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

La FED et la BCE ont réaffirmé leur approche prudente et rappelé aux marchés qu'elles attendront un ralentissement de l'inflation vers 2% avant de baisser les taux.

La BCE pourrait être la première en action, le chiffre d'inflation publié en février ressortant à 2.6% contre 2.8% le mois précédent. En outre, l'activité économique demeure fragile : si les indices PMI poursuivent leur reprise, portés par les services, le manufacturier reste faible. Dans cet environnement, la BCE pourrait ainsi baisser, en juin, dans le cas de données d'inflation dans les services, et plus particulièrement d'évolution des salaires, mieux orientées. Le ton est moins positif côté politique budgétaire en zone euro. L'INSEE a publié une correction importante du déficit budgétaire de la France en 2023 de 4.9% à 5.5%, jetant un doute sur l'atteinte de l'objectif de déficit de 2.7% en 2027. Le déficit italien atteint 7,2% encore impacté par l'effet du crédit d'impôt « super bonus » immobilier (110% des dépenses d'amélioration énergétiques).

Outre Atlantique, l'inflation augmente légèrement et passe à 3.2% en février contre 3.1% le mois précédent, poussant la FED à maintenir les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive. Si J. Powell a rassuré, soulignant que le chemin pour un retour à l'objectif d'inflation de 2% ne serait pas linéaire, et que l'accélération enregistrée en ce début d'année n'était pas de nature à remettre en cause les prévisions d'inflation, les membres du FOMC n'anticipent plus que trois baisses en 2024, pour un cumul de 75 pb. Il faut dire que la prévision de croissance a été significativement revue à la hausse de +0.7% pour 2024, à 2.1%, tenant compte de la meilleure tenue du marché de l'emploi qu'attendu, et ayant pour conséquence la suppression d'une baisse anticipée de 25 pb en 2025 par les membres de la FED.

Au final, dans un environnement où les Banques Centrales sont prêtes à agir, mais ne sont pour autant pas dans l'urgence, les taux ont été légèrement orientés à la baisse : le 2 ans américain termine le mois inchangé, à 4,62%, tandis que le 10 ans atteint 4.20%, soit -5 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 5 pb. La tendance est identique en zone Euro : le 2 ans allemand termine le mois à 2.85%, en baisse de 5 pb, tandis que le 10 ans atteint 2.30%, soit -11 pb, dans un mouvement d'aplatissement de 6 pb. Les primes de risque des pays de la zone euro ont marqué une pause, impactées en fin de mois par les questions de dérapages budgétaires. Ainsi, après avoir atteint 122 pb en cours de mois, l'écart BTP/Bund s'est élargi pour atteindre 137 pb ; le spread français se retourne également et s'écarte de 3 pb à 50 pb ; seules les spreads espagnol et portugais se maintiennent, à 86 et 68 pb. A l'image des marchés actions qui n'en finissent plus de battre des records, le marché du crédit bénéficie de cet environnement porteur pour les actifs risqués : le Crédit IG se resserre de 7 pb (à 114 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 55 pb par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 148 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 9 pb des Financières contre 6 pour les Corporates ; et au sein des actifs les plus risqués, le High-Yield marque une pause, avec un écartement de 12 pb.

Dans cet environnement, nous avons maintenu notre exposition au risque de taux, proche de la neutralité par rapport à l'indice de référence. Nous affichons un biais à la pentification de la courbe (2 ans de préférence au 10 ans) dans l'attente d'une reconstitution de la prime de terme. En outre, la probable réduction du bilan de la BCE devrait progressivement peser sur les maturités plus longues pour lesquelles les investisseurs exigent normalement un surcroît de rémunération.

Sur les dettes périphériques, le portefeuille affiche une surexposition de 45 pb sur l'Espagne et l'Italie.

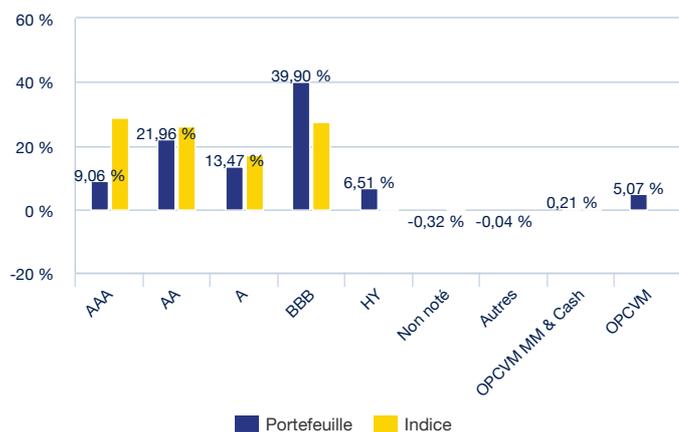
Enfin, nous avons profité du primaire sur le Crédit pour renforcer nos positions Green de portage sur les maturités 2 à 6 ans et cristalliser les primes d'émission. Grâce aux valorisations obligataires attractives, rendant l'actif obligataire plus attrayant pour les investisseurs (notamment sur le crédit de haute qualité), ces derniers devraient poursuivre leur retour sur la classe d'actifs.

Dans ce contexte, le portefeuille réalise une performance positive en mars, en ligne avec son indice de référence en raison de son exposition au Crédit.

Si la baisse des taux de la BCE semble très probable en juin, la question de l'ampleur et de la rapidité du cycle d'assouplissement reste entière. A ce sujet, la synchronisation actuelle des mouvements de taux montre l'impact que pourrait avoir un délai de la baisse des taux directeurs américains. Dans cet environnement, nous maintenons notre position neutre à légèrement positive sur les taux. Nous conservons notre vue constructive en matière de crédit : la classe d'actifs bénéficie de l'anticipation de politiques monétaires plus accommodantes à venir et d'effets techniques favorables, avec des flux entrants et des valorisations encore attractives, notamment sur les Financières où nous attendons une poursuite du rattrapage. Sur la courbe, nous maintenons notre surpondération sur la partie courte, sachant que la partie longue pourrait encore connaître des soubresauts. Enfin, plus que jamais, nous nous concentrerons sur la sélection des émetteurs en raison de l'augmentation du risque idiosyncratique sur le marché.

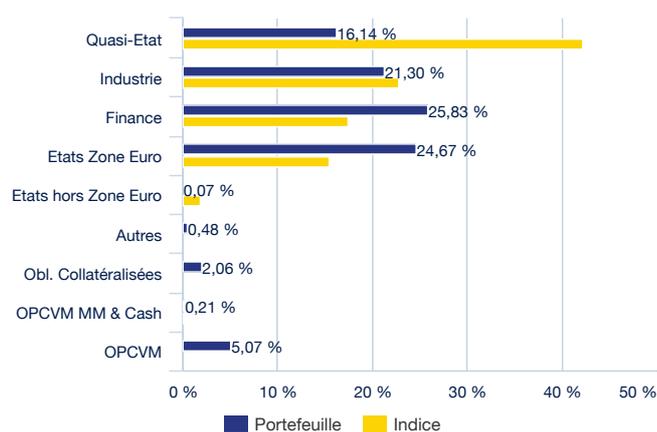
Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition par notation en pourcentage d'actif (Source : Amundi)



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

Répartition par secteur en pourcentage d'actif



Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés en transparence, hors futures)

OBLIGATAIRE ■

Répartition par maturité en points de sensibilité (Source : Amundi)



Dérivés inclus

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2023 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : [Morningstar Ratings Infographic 2023.pdf](#)

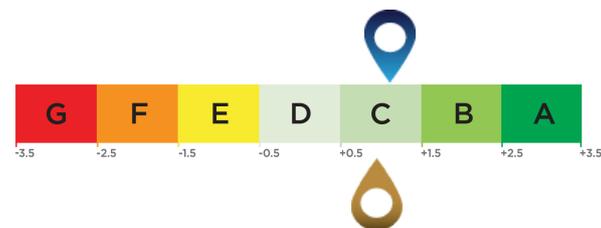
Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif
France	Etats Zone Euro	8,18%
République italienne	Etats Zone Euro	7,48%
Espagne	Etats Zone Euro	3,41%
Belgique	Etats Zone Euro	2,55%
BNP PARIBAS SA	Finance	2,47%
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	2,43%
Autriche	Etats Zone Euro	2,25%
BANCO BPM SPA	Finance	2,01%
Electricité de France SA	Industrie	1,94%
SOCIETE GENERALE SA	Finance	1,72%
BPCE SA	Finance	1,64%
LEASYS SPA	Industrie	1,41%
TENNET HOLDING BV	Industrie	1,35%
Intesa SanPaolo Spa	Finance	1,22%
Unicredit SPA	Finance	1,21%

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: 85% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 10% ICE BOFA EURO HIGH YIELD INDEX + 5% JP MORGAN EMBI GLOBAL

Error during the generation of the module

 **Score du portefeuille d'investissement:** 1,08

 **Score de l'univers d'investissement ESG¹:** 0,94
Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

OBLIGATAIRE ■

Lexique Green Bonds

Répartition Green/Sustainable/Social Bonds

Les obligations « Green bonds » ont pour objectif de financer des projets qui comportent un bénéfice environnemental (énergies alternatives, efficacité énergétique, contrôle et la prévention de la pollution, infrastructures durables de traitement de l'eau, construction de bâtiments à haute qualité environnementale ou aux autres activités aux impacts environnementaux positifs). Par ailleurs, les documents réglementaires doivent décrire précisément les critères et méthodologies mises en œuvre afin de procéder à l'investissement dans les projets éligibles tout en assurant un niveau de transparence suffisant :

- 1 - liste des projets éligibles
- 2 - critères d'éligibilité utilisés et objectifs environnementaux
- 3 - gestion ad hoc et déploiement des fonds levés
- 4 - rapports d'activité dédiés

Impact

Emissions évitées :

« Estimation des émissions qui auraient été libérées si une certaine intervention ou une certaine mesure n'avait pas eu lieu. Par exemple, le recours à l'isolation dans les locaux peut réduire la consommation de gaz pour chauffer l'immeuble, ce qui permet de réduire ses émissions de GES. Afin de déterminer le niveau d'émissions évitées grâce à l'utilisation de certains biens ou services, il convient tout d'abord de déterminer quel aurait été le niveau d'émissions en cas de non-utilisation desdits biens ou services. Ce niveau est le niveau de base. Les émissions évitées représentent la différence entre le niveau de base et le niveau d'émissions de GES atteint en ayant recours aux biens ou services. »
* Source : CDP

Mesure de l'impact :

Tonnes équivalent CO2 (tCO₂e) par million investi (dans la devise du portefeuille)

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



Reporting Impact

Allocation des obligations vertes, sociales et durables

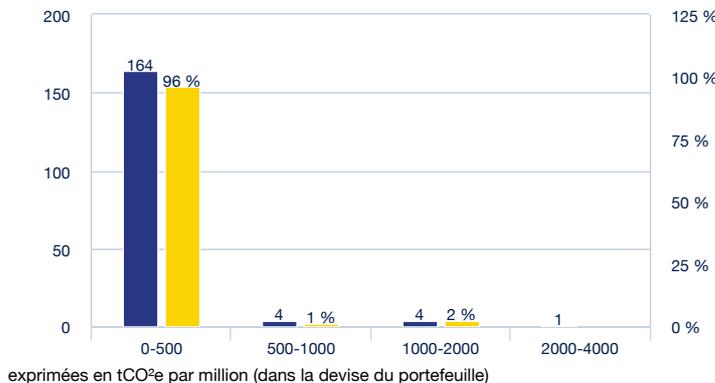
	Poids dans le portefeuille
Obligations vertes	69,86%
Obligations sociales	8,18%
Obligations durables	1,19%

Tonnes de CO₂ évitées *

	tCO ₂ e
Emissions évitées par million € investi par an	54,28

* Calcul effectué sur les titres green bond du portefeuille, basé sur les données disponibles

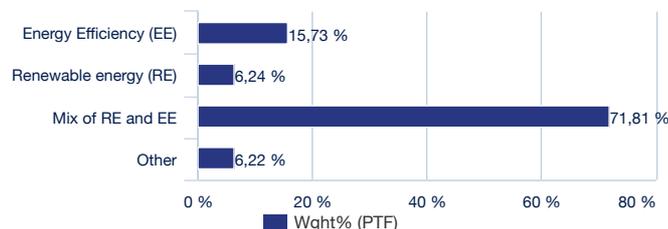
Répartition par tonnes de CO₂ évitées par obligation



Poids Obligations vertes

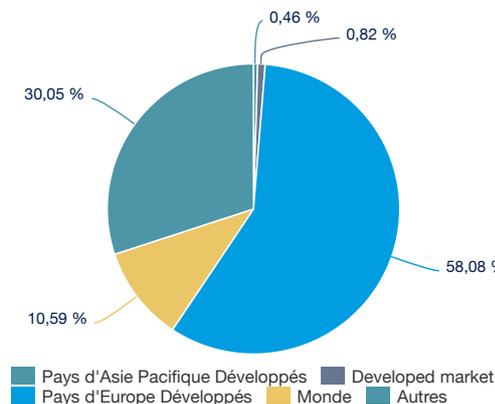
	Poids dans le portefeuille
Obligations vertes	69,86%

Répartition par type de projet (Source : Amundi)

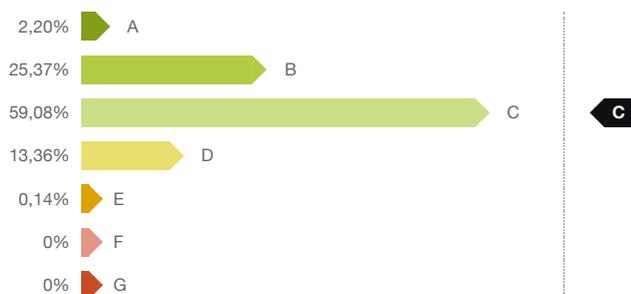


Energie renouvelable : Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER
Efficacité énergétique : Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets EE
Mix : Plus de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER/RE
Autres : Moins de 70% du produit des obligations vertes ont été alloués à des projets ER/RE et plus de 50% du produit ont été alloués à la gestion des déchets et l'utilisation des sols.

Répartition géographique



Répartition par notes ESG du portefeuille

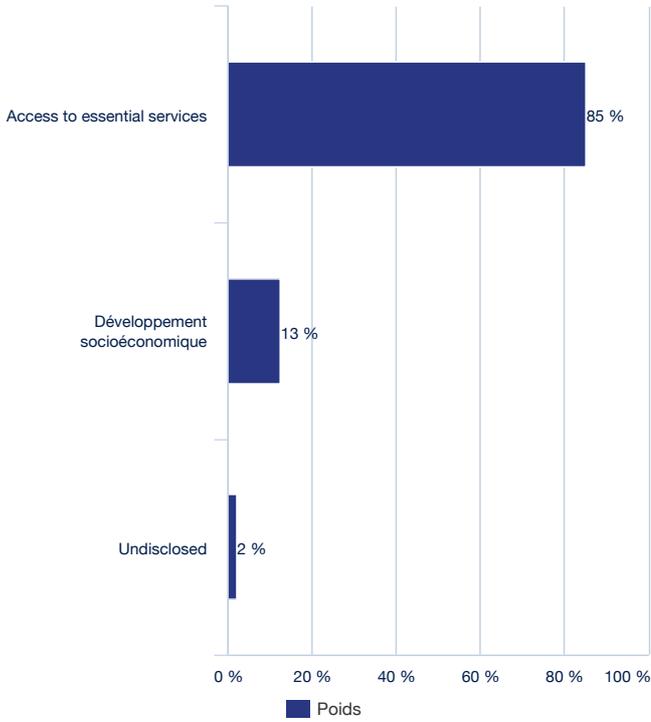


OBLIGATAIRE ■

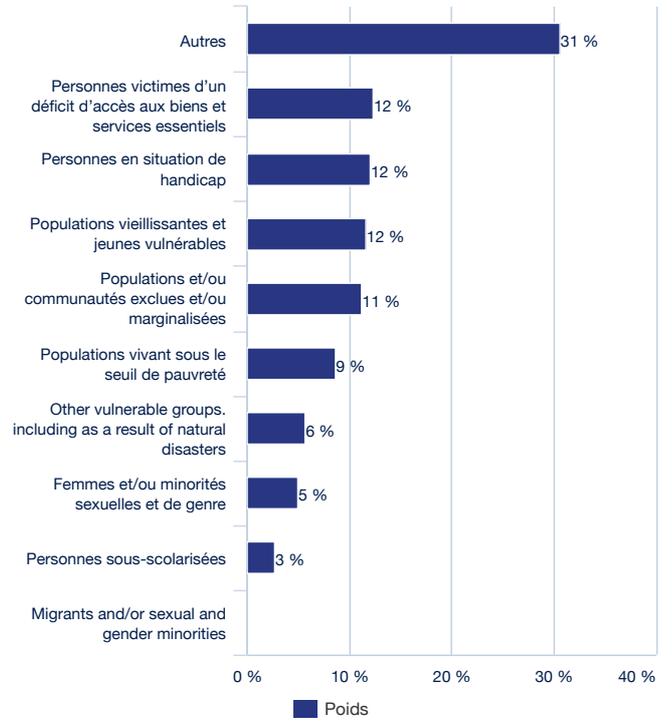
Allocation des obligations sociales par Catégorie de Projets et Population Cible

Obligations sociales **Portefeuille**
8,18%

Catégorie de Projets



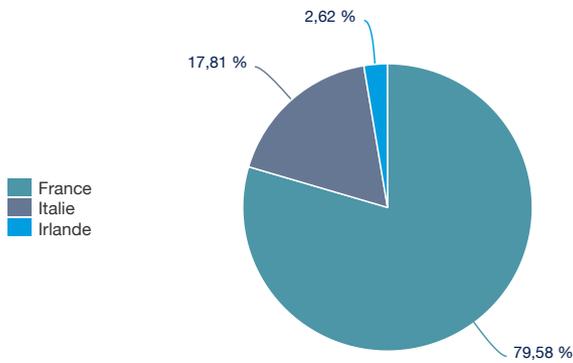
Population Cible



OBLIGATAIRE ■

Allocation des fonds par zone géographique

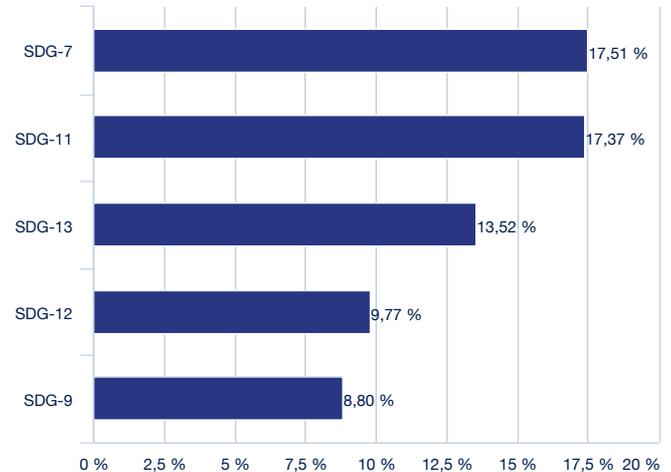
Répartition de la région Europe par pays



Objectifs de développement durable du portefeuille (obligations vertes, sociales et durables)

Liste des objectifs de développement durable

Top 5 ODD - % d'obligations se référant aux ODD suivants



* Statistique basée sur la publication de l'émetteur. Chaque obligation sociale/durable peut contribuer à plusieurs ODD